



Lauréats

Saison 2023/2024 - Volet régional

Période de qualification

20 mars 2023 au 7 avril 2024

Compétitions de la région

Invitation Sud-Ouest 2023 (2-3 décembre 2023)

Finale Régionale Sud-Ouest 2024 (13-14 janvier 2024)

Catégories

Patineur Patinage Plus – Patinage Sud-Ouest

Patineur de compétition Patinage Plus – Patinage Sud-Ouest

Patineur de compétition STAR 1, 2 et 3

Patineur de compétition STAR 4

Patineur de compétition STAR 5

Patineur de compétition STAR 6 à Or

Patineur de tests – Star 1 à STAR 5

Patineur de tests – Star 6 à Or

Patineur Triple Or

Patineur Quadruple Or

Patineur Espoir de compétition

Patineur Élite de compétition

Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

SOIRÉE DES LAURÉATS : 15 juin 2024



Pour les catégories 1 et 2, les pointages sont donnés pour diriger les clubs dans la sélection de leurs candidats. Il n'y a pas de gagnant.

Tous les candidats nominés seront présentés lors de la soirée des lauréats.

1. Patineur Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Doit être inscrit comme patineur Patinage Plus auprès de Patinage Canada et doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement, **en cours de groupe seulement** ;
- 1 point pour chaque ruban obtenu et 2 points pour chaque étape complétée durant la période de qualification;
- La participation à une compétition n'est pas obligatoire mais 1 point de participation sera accordé pour Mes Premiers Jeux 2024;
- Un seul candidat par club est éligible.

IMPORTANT : Le patineur que vous avez nommé dans la catégorie officielle de Patinage Canada (Athlète Patinage Plus de section) n'est pas éligible pour cette catégorie.

⇒ **Vous devez fournir la preuve des rubans et étapes réussis.**

2. Patineur de compétition Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Peut être inscrit Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada mais aucun test ou partie de test du programme STAR (habiletés, danses, interprétation et style libre) ne peut être réussi ;
- 1 point de participation sera accordé pour Mes Premiers Jeux 2024;
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est obligatoire ;
- Un seul candidat par club est éligible.

⇒ **Vous devez fournir la preuve de participation à Mes Premiers Jeux 2024.**

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez **obligatoirement** fournir les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

3. Patineur de compétition - STAR 1-2-3

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 5 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le niveau de performance atteint pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible et celui-ci ne peut remporter ce lauréat plus d'une fois pour un même niveau (Ex. 2 fois en STAR 1).

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

4. Patineur de compétition - STAR 4

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 6 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 3** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible et celui-ci ne peut remporter ce lauréat plus de 2 fois.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez fournir **obligatoirement** les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

5. Patineur de compétition - STAR 5

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test STAR 8 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 4** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

6. Patineur de compétition - STAR 6 à Or

- Aucune limite d'âge ;
- Catégories : STAR 6, STAR 8, STAR 10 et Or
- Bonification de 1 point pour chaque **test complet** de style libre réussie **à partir de STAR 5** durant la période de qualification;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer obligatoirement à la Finale Régionale Sud-Ouest;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- **Deux candidats par clubs sont éligibles.**

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.



Pour les catégories de tests (7 et 8), les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles.



Pour les tests, vous devez **obligatoirement** fournir les preuves des tests réussis (sommaires ou copie du relevé des tests).

7. Patineur de tests – STAR 1 à STAR 5

- Seuls les tests STAR 1 à STAR 5 durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves de tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT:** Si un patineur a réussi un test supérieur à STAR 5, peu importe l'année, ou s'il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau **STAR 6**, il doit être comptabilisé dans la catégorie **STAR 6 à Or**.

8. Patineur de tests – STAR 6 à Or

- Avoir réussi au moins un test de niveau **STAR6** ou plus haut;
- Seuls les tests réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves des tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT:** Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test or d'interprétation ou le test or en danses ou le test or de style libre (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seul les points pour le test OR seront considérés.

9. Triple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et/ou du programme d'interprétation or
- Il faut que le patineur ait obtenu son Triple « Or » dans trois catégories de tests différentes.

Exemple : Il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et un « Or » en danse. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Triple « Or », il sera honoré lors de la soirée des lauréats.

10. Quadruple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et le programme d'interprétation or.
- Il faut que le patineur ait obtenu son Quadruple « Or » dans les quatre catégories de tests.

Exemple : il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et deux (2) autres « Or » dans d'autres tests. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Quadruple « Or », il sera honoré lors de la soirée des lauréats.



Pour les compétitions, vous devrez fournir **obligatoirement** les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

11. Patineur ESPOIR de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple de niveau **Pré-Juvenile et Juvenile**, ayant participé aux **Championnats Section Sans-Limites à Novice 2024**.

Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie.

- Des points de participation et de classement seront accordés pour les compétitions suivantes :
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2023 – Beauport
 - ✓ **Championnats Section Sans-Limites à Novice 2024 – Sherbrooke**
 - ✓ *Finale régionale 2024 - Valleyfield*
 - ✓ Finale des Jeux du Québec 2024 (Juvenile)– Sherbrooke
 - ✓ Championnats de Patinage STAR 2024 (Pré-Juvenile) – Lévis
 - ✓ 1 compétition Invitation à l'extérieur de la région

N.B. *En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.*



Pour la prochaine catégorie, veuillez prendre note qu'il est de la responsabilité du club d'aviser ses patineurs qu'ils doivent faire du bénévolat pour être éligible dans cette catégorie.

12. Patineur ÉLITE de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple, ayant participé aux **Championnats Section Junior et Senior 2024**.
Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois (3) meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie. Les patineurs ayant participé aux sous-sections mais non-qualifié pour les Sections A sont aussi éligibles.
- **Tous les nominés doivent avoir participé à une compétition organisée par la région et avoir fait 4 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Invitation Sud-Ouest, Finale régionale Sud-Ouest, Soirée des Lauréats) OU avoir fait 8 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Invitation Sud-Ouest, Finale régionale Sud-Ouest, Soirée des Lauréats)**
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions suivantes:
 - ✓ Championnats Québécois d'été 2023 – *Pierrefonds*
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2023 – *Beauport*
 - ✓ Sous-Section 2024 – *Ste-Marie de Beauce*
 - ✓ Championnats Section Jr et Sr 2024 – *Ste-Marie de Beauce*
 - ✓ Championnats Défi 2024 Jr et Sr – *Winnipeg*
 - ✓ Finale régionale 2024 – *Valleyfield*
 - ✓ Championnats Canadiens 2024 Jr et Sr– *Calgary*
 - ✓ Championnats Défi 2024 Pré-Novice et Novice – *Oakville*
 - ✓ Championnats Canadiens 2024 Novice– *Waterloo*
 - ✓ Finale des Jeux du Québec 2024 – *Sherbrooke*
 - ✓ *1 compétition Invitation à l'extérieur de la région*

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

13. Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge
- Pour les patineurs de **Patinage STAR 4 et plus seulement**
- Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles dans cette catégorie
- Le gagnant ne peut remporter ce lauréat 2 années consécutives
- Le gagnant va être déterminé par une combinaison des points accumulés pour les tests réussis ainsi que les points accumulés dans les compétitions de la région (seulement les évènements au niveau STAR)
 - ✓ **Important** : la réussite d'au moins un test **et** la participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est **obligatoire**.

TESTS

- Seuls les tests réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés.
- **IMPORTANT**: Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test or d'interprétation, de danse ou de style libre (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seul les points pour le test OR seront considérés.

COMPÉTITIONS

- Style libre seulement
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la région.
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest est **obligatoire**.
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition.

N.B. *En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.*

Période de qualification

Toutes les catégories : du 20 mars 2023 au 7 avril 2024

Calendrier

Remise des dossiers : **21 avril 2024 20h00**

Soirée des lauréats : **15 juin 2024** au Centre communautaire de l'Île-Perrot.

NOTES TRÈS IMPORTANTES

Les critères du présent document établis par la région ne peuvent être modifiés et tous les athlètes rencontrant les critères doivent être considérés sans exception.

Les bourses de club remises à la Soirée des Lauréats seront octroyées aux clubs ayant fourni les heures de bénévolat **OBLIGATOIRES** demandées par PATINAGE SUD-OUEST lors de la Finale Régionale Sud-Ouest **et** de l'achat des billets pour la Soirée des Lauréats.

Le gagnant d'une bourse doit être présent à la Soirée des Lauréats pour recevoir sa bourse.

Un patineur inscrit à la finale provinciale mais qui n'y participe pas aura droit à la moitié de sa bourse.

Seuls les patineurs qui sont membres de l'un des clubs ou école de la Région Patinage Sud-Ouest et ce, depuis les 2 dernières années, peuvent recevoir une bourse. (Catégories Espoir et Élite de compétition)

ANNEXE A

Exemple A

Invitation Guy-Mc Sween : STAR 3	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 4	Participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 1-2-3 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 3 et obtiendra un point de participation seulement pour sa participation en STAR 4.

Exemple B

Invitation Sud-Ouest : STAR 2	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 2	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 1-2-3 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 3 et la catégorie STAR 2. Par contre, il perdra 1 point pour avoir rétrogradé de catégorie.

Exemple C

Invitation Sud-Ouest : STAR 4	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	Aucun point
Invitation Vaudreuil : STAR 5	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 5 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 5 et la catégorie STAR 4. Par contre, il perdra 1 point pour avoir rétrogradé de catégorie.

Exemple D

Invitation Guy-Mc Sween : STAR 2	Aucun point
Invitation Sud-Ouest : STAR 3	Participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 4	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 4	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 4 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 4 et obtiendra un point de participation seulement pour sa participation en STAR 3.